



Siège social
Maison des sports,
190 rue isatis
31670 LABEGE

Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132
rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /0



NOTICE D'INFORMATION

Labège 10 mai 2023

Week-End de 3 jours de randonnées

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2022/2023 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2022/2023 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 45

Dates : du vendredi 01 septembre 2023 au lundi 04 septembre 2023

Déplacements : voitures personnelles

PROGRAMME :

Les participants sont attendus au Centre Sud Canigó, lieu-dit « La Baillie » 66150 Arles sur Tech le vendredi 01 septembre à partir de 16h

Deux randonnées prévues (Samedi et Dimanche) deux niveaux de difficultés (400m et 800m dénivelée positive) Choix des randonnées sur place

Lundi matin visite du patrimoine industriel et minier avec un guide conférencier

Fin de séjour à l'issue de la visite

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré au centre pleine nature Sud Canigó, chambres de quatre personnes, lits superposés. Sanitaires dans les chambres. Literie fournie (draps, couvertures, taies)

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **180 €** par personne, en pension complète, chambres de quatre personnes, lits superposés

Ce prix comprend :

- La pension du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour. Vin compris au dîner (1/4l par personne)
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs formés par la FFRandonnée
- La visite patrimoniale
- La taxe de séjour
- La contribution financière EIT

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégitaire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Ne sont pas compris :

- Les dépenses personnelles.
- Le voyage, jusqu'à Arles sur Tech et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

ATTENTION :

Le centre ne possède que des chambres collectives, pas de chambres particulières

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 15 mai 2023 sur le site du Comité Régional de Randonnée Pédestre de l'Occitanie

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous avez la possibilité de souscrire aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à ce document.

PAIEMENTS :

A l'inscription

Les paiements sont faits à l'inscription sur le site du Comité Régional via HelloAsso (système sécurisé)

Vous devez télécharger chaque document et le conserver.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 15/07/2023 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 15/07/2023 et le 15/08/2023 : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au 15/08/2023 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association Comité Régional de Randonnée Pédestre de l'Occitanie
--